



Hercule, le retour ? Cassons les scénarios de casse d'EDF !

La Fédération FNME-CGT savait que le sujet Hercule était loin d'être enterré malgré les mobilisations de 2019 qui ont révélé l'opposition déterminée du personnel à voir son entreprise dépecée. Les informations diffusées pouvaient laisser penser que le projet était suspendu à une décision sur l'ARENH comme l'avait affirmé le Président Lévy !

Quelle surprise donc d'apprendre que pendant le confinement – à un moment où tout le monde s'est rendu compte de l'importance des biens et services de première nécessité – l'Agence des Participations de l'Etat (APE) travaillait à commenter la découpe de l'entreprise proposée par la Direction Générale de la Concurrence (Commission européenne) - très loin des discours lénifiants du Président - sur l'importance des services publics.

Une note de l'APE confirme ce que nous redoutions. Jamais il n'est question de services publics, jamais il n'est question de sûreté, de gestion des usages de l'eau, bref de considérations « métiers » et « besoins des citoyens ». Une seule obsession : comment remonter un maximum de dividendes tout en satisfaisant aux exigences de Bruxelles ? La question de la gouvernance est elle aussi évoquée mais évidemment pas sous l'angle de l'indépendance et de la politique énergétique du pays ! Non, la souveraineté de l'Etat ne fait pas partie du périmètre des réflexions d'une agence dépendant pourtant d'un ministère régalien.

La question des marchés supplante celle de l'équilibre Production / Consommation du réseau électrique garanti 24h/24 - 365 jours/an et en tout point du territoire, de la péréquation tarifaire, de l'aide au plus démunis et aux 13 millions de précaires énergétiques.

Il est question également de commentaires autour de la création d'une société holding EDF SA dépouillée de toutes prérogatives d'animation, de contrôle et d'influence sur l'activité des filiales. Cette holding qui va au-delà des dispositions du droit européen conduirait à « empêcher l'établissement d'une stratégie de groupe et d'une histoire industrielle » **En clair, cette posture signifie la disparition pure et simple du groupe EDF.**

Il est dit aussi que cela conduirait à ce que les états financiers (l'activité et le patrimoine) des filiales ne pourraient être consolidés comptablement au niveau de la holding. En clair, il n'y aurait plus de groupe EDF au sens comptable du terme. **Tout deviendrait donc cessible à tout instant !**

Enfin l'APE s'appuie sur la base de quelques dispositions connues du projet Hercule qui conduisent à :

- Offrir la totalité de la production nucléaire régulée sur le marché de gros sans préférence à son fournisseur historique. Les questions de planification en France étant toujours sans réponse, on peut s'interroger sur le caractère « mouvoir » de cette filière dont les OPEX sont en réduction (plan d'économies Mimosa),
- Sanctuariser dans une quasi-régie les concessions hydrauliques non échues (sous-entendu, on accepte le principe de mise en concurrence sur le reste ?) dont on ne sait encore si la très libérale Union européenne en acceptera finalement le principe compte tenu de son obsession à ouvrir à la concurrence.

- Filialiser les activités aval réalisées par ENEDIS et EDF Commerce, et les activités de services réalisées par DALKIA et CITELUM (EDF Vert) par l'arrivée à hauteur de 30% dans le capital d'acteurs ou de fonds privés.

L'objectif est bien de ne plus optimiser production et consommation et **évoque la possibilité de mettre en concurrence les productions**. Nucléaire et hydraulique devraient alors se faire concurrence désoptimisant les outils déjà mis à mal par le marché.

Ce contenu de réflexion de l'APE a certainement dû planter le décor des longs et difficiles échanges actuels avec Bruxelles. Ne croyez pas qu'on y parle de SIEG (Service d'Intérêt Economique Général), ce n'était visiblement pas l'esprit. D'autant que l'entreprise ne se précipite pas sur cette forme juridique eurocompatible ayant compris qu'elle y perdrait en rémunération.

En effet, un SIEG « Hydraulique » donnerait probablement lieu à une régulation minimisant les gains d'un marché très généreux pour les pointes de demandes. **Et c'est là toute la difficulté de transparence entre EDF, le gouvernement et Bruxelles. Car même si les dividendes font converger les intérêts des 2 premiers, d'autres questions comme la taxation ou la péréquation tarifaire pourraient diviser ce beau monde au diapason d'une Europe néo libérale.**

La FNME-CGT invite donc le personnel et les élus de la Nation à exiger un véritable bilan de la déréglementation du secteur énergétique et un projet d'avenir (avec le Programme Progressiste de l'Energie porté par la FNME CGT) pour le Service Public de l'Energie et non son bradage et sa liquidation par découpe d'EDF et dislocation de cette belle entreprise.

Interlocuteur :

Thierry RAYMOND : 06 45 45 87 20

Contact Presse
Sophie CAVAGNA
06 81 07 72 93
scavagna@fnme-cgt.fr

www.fnme-cgt.fr



FNME CGT
263 rue de Paris 93516
Montreuil Cedex
Tel.: 01 55 82 78 00

#Fédérer les Énergies